



Mot du Président – Vœux 2008

Chers amis,

L'année 2007 est terminée. Elle a été une année fertile en événements politiques en France et au plan international. Ces événements, aujourd'hui, sont porteurs d'espérance pour les uns et paraissent lourds de conséquences pour d'autres. Pour ma part je reste résolument optimiste. Le monde bouge et, chacun, à sa place, doit prendre sa part pour comprendre et faire évoluer, positivement, les choses.

Je souhaite donc, ardemment, pour 2008, qu'il y ait plus de bonheur pour tous et que nous puissions, avec nos amis européens, aller de l'avant. N'oubliez pas que l'Europe est l'un des rares espaces où l'on est **soigné, protégé, instruit quasiment gratuitement** et plus qu'ailleurs. Rien que pour cela elle mérite qu'on s'y intéresse. Je formule des vœux pour que cela perdure et, même, s'améliore pour le bien de tous et de chacun dans la paix, la fraternité et la liberté.

Toute l'équipe, avec votre aide, s'efforcera, comme toujours, dans la démarche de formation, d'information, qui fonde l'existence de notre association, d'améliorer encore et toujours notre fonctionnement, la qualité des prestations offertes et le rayonnement de nos actions.

Bonne année à tous

Dans ce numéro :

La Maison de l'Europe Stages et cours de langues	1
Présidence de l'Union européenne	2
Le Traité de Lisbonne	2
Prix Charlemagne pour la jeunesse européenne	3
Année européenne du dialogue interculturel	3
L'Europe s'engage en Aquitaine Avec le FEDER	4
Conférence organisée à la Maison de l'Europe d'Agen	4

La Maison de l'Europe – Stages et cours de langues

ATELIERS INTENSIFS à toutes les vacances scolaires

par groupes de niveaux :

Vacances de Février 2008:

Module de 15 h : à raison de 3 heures par jour sur une semaine.

- du 18 au 22 février : de 9 h à 12 h.

- du 25 au 29 février : de 14 h à 17 h.

NOUVEAUTÉ :

Études dirigées en langues

aide et soutien aux leçons et devoirs :

le mercredi à partir de 13 h 30.



La Présidence Slovène de l'Union européenne

Depuis le 1er janvier 2008, la Slovénie assure la présidence du conseil de l'Union européenne.

Les priorités de la république Slovène :

Le programme d'action de la Présidence slovène se concentre autour de cinq axes :

- ▶ l'Europe du futur avec la ratification du Traité de Lisbonne ainsi que l'intégration des Balkans occidentaux.

- ▶ L'élargissement : la Slovénie souhaite poursuivre le processus d'intégration européenne des Balkans occidentaux.

- ▶ La mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne pour la croissance de l'emploi.

- ▶ La politique énergétique et la lutte contre le changement climatique.

- ▶ l'année européenne du dialogue interculturel : la Slovénie organisera divers événements avec la société civile au sein de l'Union européenne et avec les Balkans occidentaux.

Extrait du site touteurope

*Retrouvez la totalité de
l'article sur le site*

Touteurope.fr

Le Traité de Lisbonne

Signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 par les dirigeants européens, le nouveau traité européen est le fruit d'une longue période de stagnation suite au blocage en 2005 du processus de ratification du projet de traité constitutionnel européen.

L'élargissement de l'Union européenne de 15 à 27 Etats membres a rendu nécessaire l'adaptation des modalités de prises de décision afin de renforcer l'efficacité des institutions.

Les réformes induites par les 285 articles du traité de Lisbonne devraient permettre à l'Union européenne de fonctionner plus efficacement notamment au niveau institutionnel.

Adopté en décembre 2007 sous la Présidence portugaise, le traité de Lisbonne doit à présent être ratifié par les 27 États membres pour pouvoir entrer en vigueur. Chaque pays doit ratifier le texte selon ses propres dispositions nationales. En France, le traité sera ratifié en février 2008 par voie parlementaire.

Comment sera ratifié le traité de Lisbonne en France ?

Tous les autres pays européens, sauf l'Irlande ratifieront le traité de Lisbonne par vote du Parlement national.

En France, deux étapes sont nécessaires :

- d'abord, la révision de la constitution,
- puis le vote sur la ratification du traité.

Le processus devrait s'achever en février 2008.

Une fois la révision de la constitution aboutie, la discussion et le vote du projet de loi autorisant la ratification du traité se tiendra à l'Assemblée nationale le 6 février 2008, puis au Sénat le 7 février 2008.

Extrait du site touteurope

*Le Traité de Lisbonne
expliqué en 10 fiches sur le site*

www.robert-schuman.eu

*Retrouvez la totalité de
l'article sur le site*

Touteurope.fr

Prix Charlemagne pour la Jeunesse européenne

Thème du concours

Le Parlement européen et la Fondation du prix international Charlemagne d'Aix-La-Chapelle invitent les jeunes de tous les États membres de 16 à 30 ans à participer à un concours sur le développement et l'intégration de l'Union européenne et sur les problèmes de l'identité européenne.

Le prix Charlemagne pour la jeunesse européenne récompensera des projets :

- promouvant la compréhension européenne et internationale,
- favorisant le développement du sens commun de l'identité et de l'intégration européennes,
- servant de modèle aux jeunes vivant en Europe et offrant des exemples pratiques d'Européens vivant au sein d'une même communauté.

L'envoi des projets se fait uniquement par internet. La date limite est fixée au 8 février 2008.

Prix

Le concours est doté d'un premier prix de 5000 €, d'un deuxième prix de 3000 € et d'un troisième prix de 2000 €.

Les représentants des 27 projets nationaux sélectionnés seront invités à la cérémonie de remise des prix à Aix-La-Chapelle, en Allemagne, le 29 avril 2008.

Les prix récompensant les trois meilleurs projets seront remis par le Président du Parlement européen et le représentant de la Fondation du prix Charlemagne d'Aix-La-Chapelle.

Le prix comprend aussi, pour les trois lauréats, une invitation à visiter le Parlement européen (à Bruxelles ou à Strasbourg) au mois de mai 2008.



Ci-après le lien qui vous permet d'accéder au règlement et aux modalités de participation à ce concours

<http://www.europarl.europa.eu/paris>

2008, Année européenne du dialogue interculturel

L'Union européenne célèbre en 2008 l'année européenne du dialogue interculturel dont la devise est **"ensemble dans la diversité"**.

Cette initiative, officiellement lancée à Ljubljana (Slovénie) le 8 janvier 2008, vise à promouvoir la richesse de la diversité culturelle tout en renforçant le sentiment d'appartenance à l'Union.

Les objectifs de l'année européenne :

- ▶ Mieux se comprendre et vivre ensemble.
- ▶ Explorer les avantages de la diversité culturelle et de la participation civique aux affaires européennes.
- ▶ Renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe.



Retrouvez la totalité de l'article sur le site

Touteurope.fr

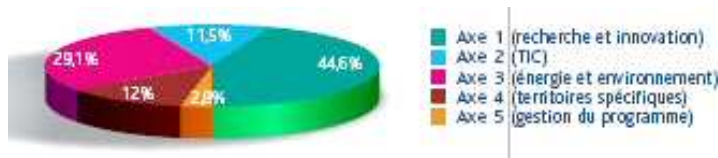
L'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEDER

(Fonds Européen de Développement Régional)

Le programme opérationnel aquitain du Fonds européen de développement régional (PO Feder) approuvé par la Commission européenne le 30 juillet 2007 vise à "faire de l'innovation et du développement durable les moteurs de la compétitivité régionale". L'Aquitaine bénéficie de 392 millions d'euros au titre du fonds FEDER pour atteindre ces objectifs.

La stratégie se décline autour de 5 axes.

- ▶ Axe 1 : « Promouvoir l'économie de la société de la connaissance »
(175 millions d'euros)
- ▶ Axe 2 : « Développer les Technologies de l'information et de la communication (TIC) au service de la connaissance » (45 millions d'euros)
- ▶ Axe 3 : « Valoriser le potentiel énergétique et environnementale de l'Aquitaine »
(114 millions d'euros)
- ▶ Axe 4 : « Développer durablement les territoires spécifiques » (47 millions d'Euros)
- ▶ Axe 5 : « Gestion et animation du programme » (11 millions d'euros)



Retrouvez la Brochure
« programme régional
FEDER 2007-2013
Synthèse

www.europe-en-aquitaine.eu



Bulletin trimestriel
Janvier-février-mars 2008
N°9

Maison de l'Europe d'Agen et de Lot-et-Garonne
6bis, rue de Strasbourg
47000 AGEN

Téléphone : 05.53.66.47.59
Télécopie : 05.53.66.47.59
Messagerie : maison europe@wanadoo.fr
Site : maison europe.eu

Conférence organisée à la Maison de l'Europe

Conférence « Jeunesse en action »

Animée par Monsieur Emmanuel MORUCCI
Président de la Maison de l'Europe de Brest
Conférencier du Team Europe
Sociologue

Au Lycée George SAND de Nérac
le mardi 11 décembre 2007

